

0750690T
ACADEMIE DE PARIS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FRANCOIS VILLON
10 AVENUE MARC SANGNIER
75014 PARIS
Tel : 0153902500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 29-1

Annule et remplace l'acte n° 29 - 2017-2018

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/11/2017

Réuni le : 05/12/2017

Sous la présidence de : Nicolas Bray

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Maintenance cuisine. Contrat annuel à passer avec la société FC2P.
Solution choisie : Premium. Coût annuel : 4080.00 euros HT, soit 4896.00 euros TTC.
Coût du déplacement : 45.60 euros HT, soit 54.72 euros TTC.
Coût horaire (hors 2 visites annuelles préventives) : 45.60 euros HT, soit 54.72 euros TTC.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0